

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de NOYELLES-GODAULT

**AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **mercredi 30 juin 2010 à dix neuf heures du soir** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

**ORDRE DU JOUR**

**ORDRE DU JOUR**

- Construction d'une salle polyvalente à dominante culturelle : maîtrise d'œuvre,
- Restauration scolaire, CLSH et repas rencontre : révision des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010,
- Participation financière des communes aux frais de fonctionnement des écoles publiques à compter de l'année scolaire 2010/2011,
- Personnel communal – Modification du tableau des effectifs,
- Vente de jardinières à la ville de Flers-en-Escrebieux,
- Garderies municipales périscolaires 2010/2011 – Organisation générale,
- Centres de loisirs permanents du mercredi/année scolaire 2010/2011 – organisation générale,
- Centres de loisirs sans hébergement – petites vacances scolaires 2010/2011 – organisation générale,
- Dénomination des rues de la résidence Jules Mousseron, réalisée par la société Pas-de-Calais Habitat,
- Dénomination des rues de la résidence « le clos Arthur », réalisée par Mme Maryline DELIERS,
- Acquisition amiable de l'immeuble situé 26 rue Joseph Fontaine, appartenant à la société MAISONS ET CITES,
- Intégration au patrimoine communautaire des biens meubles et immeubles en eau et assainissement de la résidence Mousseron, aménagée par Pas-de-Calais Habitat – convention préalable,
- Acquisition amiable d'une parcelle de terrain située à l'arrière du 33 rue Pasteur, appartenant à M. DA COSTA GUEIRREIRO et Mle LECAT,
- Perception par la CAHC de la taxe locale d'équipement – convention (2<sup>ème</sup> lecture),
- Subvention à l'A.C.E.D.,
- Application de la taxe locale sur la publicité extérieure (T.L.P.E.),
- Garanties communales partielles d'emprunts NOREVIE pour l'aménagement de la résidence LA FONDERIE pour 4 emprunts :
  - . un emprunt de 3 000 000 €,
  - . un emprunt de 720 000 €,
  - . un emprunt de 870 000 €,
  - . un emprunt de 310 000 €
- Comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2009 pour les budgets Commune/Pompes funèbres et affectations des résultats,
- Budgets supplémentaires 2010 Commune et Pompes funèbres,
- Informations.

NOYELLES-GODAULT, le 22 juin 2010

Le Maire,

**Jean URBANIAK**